

ZHOU Wei

Institut des Langues étrangères N°2 de Beijing, Chine

zhouweich@yahoo.com



Synergies Chine n° 7 - 2012 pp. 141-148

La langue chinoise, en tant que langue de scolarisation en Chine, est essentielle pour réaliser une éducation plurilingue. L'étude du curriculum de la langue chinoise en Chine, sur la base des nouvelles normes des cours de chinois, permet de mettre en évidence l'évolution de ce curriculum. Il y a des permanences reliées aux conceptions didactiques traditionnelles et des innovations qui reflètent le mouvement mondial sur le plan de l'éducation.

Mots-clés : langue de scolarisation, éducation plurilingue, curriculum, normes

The Chinese language, as a language of schooling in China, is essential to achieve a plurilingual education. The study of Chinese language curriculum in China, based on new standards of Chinese courses, can highlight the development of this curriculum. There are consistencies linked to traditional didactic concepts and innovations that reflect the global trend in terms of education.

Key words: language of schooling, plurilingual education, curriculum, standards.

学校语言是实现多语言教育的基本因素。中国的学校语言——汉语在基础教学上经历了数次课程改革，通过对新课标的研究，既能发现传统教学思想的延续，也能看出世界最新的教育思潮的影响。

关键词：学校语言，多语言教育，课程，标准。

Introduction

La langue chinoise¹ est la langue de scolarisation en Chine, c'est-à-dire la langue qui est enseignée comme matière et utilisée pour l'enseignement des autres matières. Les langues de scolarisation sont « essentielles pour réaliser l'objectif d'une éducation plurilingue et interculturelle et garantir le droit des apprenants à une éducation de qualité » (Aase et al., 2009 : 6). La maîtrise de la langue chinoise est donc fondamentale pour le succès scolaire. Le cours de chinois commence en première année à l'école primaire. C'est la matière dont le nombre d'heures hebdomadaires est le plus élevé dans l'enseignement primaire et secondaire (les mathématiques et l'anglais se classent respectivement

deuxième et troisième). L'apprentissage du chinois peut avoir un effet radical sur le processus d'apprentissage des autres matières. Il est donc utile d'étudier le curriculum de la langue chinoise pour mieux appréhender l'enseignement du français dans le contexte chinois. Ici on prend le terme *curriculum* en acceptant la définition de Perrenoud (2002), qui pense que l'étymologie du mot évoque l'idée de chemin et de parcours, telle qu'on la trouve dans l'expression *curriculum vitae*. D'après lui, comme le *curriculum vitae* qui est « un itinéraire effectivement suivi, qu'il ait été ou non voulu, voire planifié », « il est fécond [...] de penser le concept de curriculum scolaire d'abord comme un parcours de formation effectivement vécu par chacun des élèves » (Perrenoud, 2002 : 48). L'analyse du curriculum de la langue chinoise en Chine nous permet de définir les profils généraux des apprenants chinois en termes de compétences langagières et culturelles et de comprendre leurs stratégies d'apprentissage de langue, afin d'assurer un enseignement/apprentissage cohérent et efficace.

Notre étude s'appuie sur l'analyse des programmes d'enseignement des années 1987, 1998, 2003 et 2011, complétée par des entretiens, effectués en décembre 2011, avec un enseignant de chinois qui a une vingtaine d'années d'expérience d'enseignement au lycée et qui a été désigné, en 2006, à l'élaboration des sujets de l'épreuve de chinois pour le *gaokao* (concours national pour l'entrée à l'université).

1. Enseignement de la langue chinoise en Chine

L'enseignement du chinois est en constante évolution. Les dernières évolutions ont commencé en 1993 par la réforme dans l'enseignement de l'anglais. En tant que discipline étroitement liée à l'étranger, l'enseignement de l'anglais est souvent le précurseur et le terrain expérimental de la réforme didactique en Chine. A partir de 1993, on a fourni aux collèges des manuels d'anglais réalisés en collaboration avec une maison d'édition anglaise (Editions de l'éducation du Peuple de la Chine avec le concours de Longman de la Grande-Bretagne). Les lycées ont utilisé ce genre de manuels d'anglais à partir de l'année 1996. En adoptant les manuels coédités, on a accepté des conceptions et des activités de l'enseignement de langues valorisées en Europe, telles que la mise en valeur de la capacité de mobiliser les connaissances acquises au service des compétences. Quelques années plus tard, en 2001, la réforme des cours de base, qui s'applique aux cours des écoles maternelle, primaire et secondaire, a eu lieu dans toute la Chine. Les Programmes d'enseignement de chaque discipline (*jiaoxue dagang*) ont été progressivement remplacés par les Normes des cours (*kecheng biao zhun*) qui mettent l'accent sur la formation personnelle et citoyenne et laissent une relative autonomie aux écoles et aux auteurs de manuels.

En Chine, les enfants entrent à l'école à l'âge de 6 ans. Le cycle primaire dure 6 ans. Le cycle secondaire est divisé en deux parties, le collège (3 ans) et le lycée (3 ans). Le système éducatif chinois met en oeuvre une scolarité obligatoire et gratuite de 9 ans (6 ans d'école primaire et 3 ans de collège). L'enseignement repose sur des programmes révisables périodiquement, conçus par le ministère de l'Education nationale (l'ancienne Commission d'Etat pour l'éducation). Nous allons faire le point sur l'enseignement du chinois en nous appuyant sur les

deux normes les plus récentes : *Normes des cours du chinois pour l'instruction obligatoire* (2011) qui s'applique aux écoles primaires et aux collèges et *Normes des cours du chinois pour le lycée d'enseignement général* (2011).

Pendant les 9 ans d'éducation obligatoire, l'enseignement du chinois s'organise sur quatre piliers : « connaître et écrire les caractères », « lecture », « rédaction » et « communication orale ». On apprend aux élèves à identifier et écrire les caractères, à maîtriser le *pinyin* (l'alphabet phonétique chinois), à parler le *putonghua* (mandarin standard), à s'exprimer à l'oral et à l'écrit avec précision et aisance. A l'issue de ces 9 ans d'études, les élèves doivent connaître à peu près 3500 caractères usuels. La vitesse de lecture figure aussi parmi les objectifs : il faut que les élèves atteignent une vitesse de lecture de 500 caractères/minute. Ils doivent aussi accomplir, en 9 ans, une lecture de plus de 4 millions de caractères chinois. Les Normes proposent un répertoire d'ouvrages à lire, qui deviennent plutôt une lecture obligatoire :

- des contes, tels que les contes d'Andersen et de Grimm, *L'Épouvantail* de Ye Shengtao, *La Calebasse Magique* de Zhang tianyi ;
- des fables, telles que les fables antiques et modernes de Chine, les fables d'Esopé ;
- des récits, tels que des récits associés aux *chengyu* (expressions idiomatiques chinoises), des mythes, des récits historiques chinois et étrangers, des récits traditionnels de différentes civilisations ;
- des poèmes et des essais, tels que *Fleurs du matin cueillies le soir* de Lu Xun, *Eau de printemps-La myriade des étoiles* de Bing Xin, des poèmes d'Ai Qing, des poèmes de révolutionnaires chinois, des comptines chinoises et étrangères, des poèmes enfantins ;
- des romans, tels que *Le Voyage en Occident* de Wu Chengen, *Au bord de l'eau* de Shi Naian, *Le Tireur de pousse-pousse* de Lao She, *Roc rouge* de Luo Guangbin et Yang Yiyang, *Robinson Crusoé* de Defoe, *Les Voyages de Gulliver* de Swift, *Jane Eyre* de Charlotte Brontë, *L'Enfance* de Maxime Gorki, *Et l'Acier fut trempé...* de Nikolai Ostrovski ;
- des ouvrages de vulgarisation et de science-fiction tels que ceux de Jules Verne.

Le chinois classique est aussi abordé dans les cours de chinois à l'école primaire et au collège. Les élèves apprennent des textes et des poèmes simples écrits dans cette langue. Il faut qu'ils sachent réciter les 240 poèmes et textes écrits en langue classique annexés au programme : 50 pour les deux premières années de l'école primaire, 50 pour les 3^e et 4^e années, 60 pour les 5^e et 6^e années et 80 pour les classes au collège.

L'enseignement du chinois au lycée s'organise autour de deux axes : « lecture et appréciation » et « expression et communication ». Pour « lecture et appréciation », il s'agit de motiver les élèves à lire des oeuvres de différents genres et de développer leur jugement critique. On encourage les réactions individuelles aux textes littéraires et forme des lecteurs capables d'interpréter les textes de façon personnalisée et créative. Pour « expression et communication », on favorise l'expression libre, créative et individuelle dans les productions écrites. On encourage les élèves à pratiquer le chinois oral en classe de toutes les matières et dans la vie quotidienne.

A l'issue de trois ans d'études lycéennes, les élèves doivent atteindre une vitesse de lecture à plus de 600 caractères/minute et lire au moins 1,5 million de caractères chinois. Ci-dessous est la liste des ouvrages obligatoires à lire proposés par les Normes :

- des oeuvres classiques chinoises, telles que *Entretiens de Confucius, le Mencius et le Zhuangzi*;
- des romans et des nouvelles chinois et étrangers, tels que *L'Histoire des Trois Royaumes* de Luo Guanzhong, *Le Rêve dans le Pavillon rouge* de Cao Xueqin, *Cris* de Lu Xun, *Minuit* de Mao Dun, *Famille* de Ba Jin, *La Ville frontalière* de Shen Congwen, *L'Ingénieur Hidalgo Don Quichotte de la Manche* de Cervantes, *Notre-Dame de Paris* de Hugo, *Eugénie Grandet* de Balzac, *Les Aventures de Mr. Pickwick* de Dickens, *Résurrection* de Léon Tolstoï, *Le Vieil Homme et la Mer* de Hemingway et des nouvelles de Maupassant, de Chekhov et d'O. Henry;
- des poèmes et des essais, tels que *Déeses* de Guo Moruo, des poèmes de Pouchkine et de Tagore, des essais de Lu Xun et de Zhu Ziqing;
- des pièces de théâtre, telles que *La Chambre de l'aile ouest* de Wang Shifu, *L'Orage* de Cao Yu, *La Maison de thé* de Lao She, *Hamlet* de Shakespeare;
- des traités de théories linguistiques et littéraires, tels que *Yuwenchangtan* (Essai sur la langue chinoise) de Lv Shuxiang, *Tanmeishujian* (Correspondance sur l'esthétique) de Zhu Guangqian, *Conversations avec Goethe* de Johann Peter Eckermann;
- des oeuvres littéraires contemporaines choisies par l'enseignant de chinois ;
- des oeuvres dans les domaines des sciences et des sciences humaines choisies par l'enseignant de chinois et les enseignants des disciplines concernées.

L'enseignement du chinois classique figure toujours dans le cours de chinois. L'enseignement repose sur l'étude analytique de certains poèmes et textes exemplaires écrits en chinois classique. Les Normes proposent 120 *shici* (mots pleins) et 15 *xuci* (mots vides) que les élèves doivent comprendre et maîtriser. Il nécessite aussi que les élèves sachent réciter les 10 textes et les 30 poèmes écrits en chinois classique annexés au programme.

2. Observations et remarques

En étudiant plusieurs éditions de programmes/normes publiés en différentes années (1987, 1998, 2003, 2011), nous pouvons constater une évolution des conceptions du curriculum dans l'enseignement du chinois.

Les récentes normes pour l'école primaire et le collège précisent que la grammaire ne sera introduite que si des faits de syntaxe perturbent la compréhension en lecture. Il ne faut absolument pas aboutir à une explication systématique avec des exercices hors contexte. Une mémorisation des connaissances grammaticales hors contexte est aussi bannie. L'important, c'est que les élèves acquièrent le *yugan* (le sens du langage)² dans la lecture. La grammaire ne fait pas l'objet de contrôles et d'examens. Tout cela implique une rupture avec les anciens programmes. Avant, la grammaire du chinois faisait partie de l'enseignement du chinois au collège. Il y avait dans les manuels des espaces réservés aux connaissances grammaticales, qui faisaient l'objet de révision et d'approfondissement au lycée. La grammaire était enseignée d'une

manière systématique et détaillait la structure du mot (c'est-à-dire l'analyse de la relation des caractères qui composent un mot), les parties du discours, la fonction syntaxique des syntagmes (syntagme nominal, syntagme verbal, syntagme nombre-mesure...), l'analyse et la description de la structure des phrases, etc. Les élèves faisaient de nombreux exercices. On utilisait, par exemple, pour analyser la structure de phrases complexes, des signes conventionnels, = signifiant le sujet, ___ le prédicat, ___ l'objet, () l'épithète, [] le complément du verbe...

L'enseignement de la grammaire a tendance à s'effacer dans les cours de chinois, ce qui nous a été confirmé par un enseignant de chinois ayant une vingtaine d'années d'expérience d'enseignement au lycée. Mais il a aussi reconnu que les enseignants émérites pouvaient aborder ce sujet pour faire mieux comprendre le sens ou la figure des phrases. D'ailleurs, il arrive que les élèves lui demandent d'expliquer les parties du discours et leurs fonctions parce qu'ils rencontrent ces termes dans les cours d'anglais.

La disparition progressive de l'enseignement systématique de la grammaire s'est accompagnée de l'évolution des méthodologies d'enseignement prescrites. Avant, c'était l'enseignant qui décidait du déroulement du cours, une prérogative qui était inscrit dans les programmes de 1987 et 1998. Par exemple, dans le programme de 1987, on peut lire : « Durant tout le processus de l'enseignement, l'enseignant doit mettre en valeur son statut dominant. Il doit bien préparer et concevoir son cours. Il doit organiser son enseignement d'une manière souple et créative. En cours, il doit mettre en évidence les points importants, poser des questions heuristiques et faire faire des exercices efficaces.»³ (Programme 1987 : 7). La prescription n'a pas beaucoup changé dans le programme de 1998. Ainsi, en classe, c'était l'enseignant qui faisait la présentation des auteurs, du contexte historique et social, du style, du genre et des agencements des textes...Un manuel de chinois était composé d'une dizaine de textes, de différents types et de différentes périodes (textes complets ou extraits d'œuvres) ainsi que d'exercices. Une unité d'enseignement comprenait l'analyse d'un texte et des exercices. La présentation de la grammaire se rattachait à certaines unités. La rupture est survenue dans les programmes de 2003 dans lesquels on a commencé à prescrire « l'apprentissage par autonomie, par coopération et par démarche d'investigation »⁴ (Programme 2003 : 5), c'est-à-dire une approche active. On fait attention à motiver les élèves dans l'apprentissage. On favorise l'apprentissage hors de la classe. On met en valeur la créativité des élèves. On encourage des interprétations personnalisées et diversifiées : on est passé d'une lecture, d'un sens imposés, à une construction, une interprétation personnelles.

La place du manuel s'est peu à peu affaiblie. En Chine, le manuel est indispensable en classe. Nous nous rappelons que lorsque nous-même étions élève, c'est-à-dire fin des années 90, le manuel était essentiel pour les activités de la classe. L'enseignement d'une matière se développait souvent selon le planning du manuel. Dans les classes primaires, un élève qui oubliait d'apporter son manuel pouvait même être sanctionné. Quand un élève rencontrait des difficultés dans son apprentissage, le plus souvent, il cherchait d'abord à trouver la réponse dans le manuel au lieu de poser la question à l'enseignant. Cet attachement

au manuel était si fort que tous les autres livres - qualifiés de « livres oiseux » par les parents - étaient interdits aux élèves pendant la période d'examens. Le manuel de chinois constituait ainsi la source principale de lecture pour les élèves, qui se contentaient de lire le manuel pour réussir l'épreuve de chinois. En revanche, les nouvelles normes favorisent une lecture au-delà de la classe. Ils prescrivent le nombre de lectures en proposant clairement aux enseignants et aux élèves un répertoire d'ouvrages mis à jour régulièrement. D'ailleurs, depuis 2003, figure parmi les objectifs la lecture rapide qui oriente les élèves vers la compréhension globale du texte et leur permet d'augmenter l'efficacité de la lecture pour lire plus d'ouvrages en temps limité. Ainsi, le rôle du manuel a changé, devenant un véhicule qui sert à initier les élèves à l'ouverture d'une lecture plus large.

Nous pouvons constater une tendance passant de la mémorisation à la compréhension : la mémorisation de la terminologie grammaticale a été interdite ; le par-coeur des passages contemporains a été gommée. Mais l'apprentissage par coeur d'un certain nombre de travaux littéraires en chinois classique constitue un élément constant dans les programmes de différentes années, parce que d'après la conception didactique traditionnelle chinoise, on peut acquérir le vocabulaire et le système linguistique par la récitation des ouvrages classiques : « l'imitation comme méthode d'apprentissage a été instaurée et maintenue par les conservateurs confucianistes qui prônent ' l'imitation des bons écrits ' comme seule méthode valable d'apprentissage de l'écrit » (Bouvier, 2003 : 413).

D'ailleurs, en étudiant le répertoire des ouvrages obligatoires, on constate une diversité culturelle, qui permet aux élèves l'accès aux littératures et cultures de différents pays, notamment celles de la France. Quatre écrivains français du 19^e siècle sont évoqués explicitement. C'est peut-être pourquoi le romantisme compose une imagerie collective de la jeune génération de Chinois sur la société française. Cette représentation de la France constitue un facteur favorable qui pousse les élèves à apprendre le français dans leur projet d'avenir.

Conclusion

On peut constater, dans le curriculum de la langue chinoise, des permanences qui résident d'abord dans l'enseignement/apprentissage du chinois classique : l'apprentissage du chinois classique repose toujours sur le par-coeur des poèmes classiques et des textes écrits en chinois classique et la récitation est toujours considérée comme un moyen indispensable pour acquérir le *yugan* (le sens du langage) du chinois classique. La continuité consiste aussi dans la priorité donnée aux compétences écrites (la lecture et la production écrite) en classe de langue. On peut percevoir l'influence de ces permanences dans l'apprentissage des langues étrangères : les apprenants chinois privilègent souvent la mémorisation du vocabulaire et ils sont plus à l'aise à l'écrit qu'à l'oral.

Certe, les innovations sont évidentes. On est passé d'une priorité donnée aux connaissances à la mise en place des programmes privilégiant leur transfert et leur mobilisation au service des compétences. On est passé d'un curriculum

prescrit assorti de méthodes d'enseignement centrées sur l'enseignant à une plus grande liberté didactique qui met en valeur l'autonomie, la collaboration et la construction des savoirs en expérimentant. On est passé de la tentation de tout enseigner à l'école à la mise à disposition des élèves de l'ensemble des ressources permettant la poursuite de l'apprentissage hors de la classe en limitant ainsi le rôle de la scolarité.

Ces passages ne reflètent que le mouvement mondial sur le plan de l'éducation. Mais ils constituent la base pour la mise en place d'une approche intégrée des langues, qui permet aux élèves de développer un processus d'apprentissage harmonieux. Cette dimension de l'éducation plurilingue est aussi l'une des finalités essentielles poursuivies par le CECR (Beacco et al., 2010).

En outre, il nous semble important de prendre en considération l'évolution des profils des étudiants d'aujourd'hui et de réaliser la mise en relation avec leurs connaissances acquises antérieurement, favorisant ainsi un engagement actif des élèves dans leur apprentissage.

Bibliographie

Aase, L., et al., 2009. *Langue(s) de scolarisation*. Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Beacco, J.-C., et al., 2010. *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*. Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Bouvier, B., 2003. « Chinois et français : quand les habitudes culturelles d'apprentissage s'opposent ». *Ela. Études de linguistique appliquée*, 2003/4, n° 132, pp. 399-414.

Mathey, J., Michel T., 2010. « La Pédagogie active : l'approche Freinet ». [en ligne, consulté en juin 2012]

<http://www.prog-tournesol.com/La-pedagogie-active-l-approche,8.html>

Perrenoud, P., 2002. « Les conceptions changeantes du curriculum prescrit : hypothèses ». *Educateur*, 2002/1, pp. 48-52.

中华人民共和国国家教育委员会, 1987. 《全日制中学语文教学大纲》

Commission d'Etat pour l'éducation de la République populaire de Chine, 1987. *Programme de l'enseignement du chinois pour l'école secondaire*. Beijing : Editions de l'Education du Peuple.

中华人民共和国国家教育委员会, 1998. 《全日制中学语文教学大纲（高中部分）》

Commission d'Etat pour l'éducation de la République populaire de Chine, 1998. *Programme de l'enseignement du chinois pour l'école secondaire (lycée)*. Beijing : Editions de l'Education du Peuple.

中华人民共和国教育部, 2003. 《全日制普通高级中学语文教学大纲》

Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine, 2003. *Programme de l'enseignement du chinois pour le lycée d'enseignement général*. Beijing : Editions de l'Education du Peuple.

中华人民共和国教育部, 2011. 《义务教育语文课程标准》

Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine, 2011. *Normes des cours du chinois pour l'instruction obligatoire*. Beijing : Editions de l'Education du Peuple.

中华人民共和国教育部, 2011. 《普通高中语文课程标准》

Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine, 2011. *Normes des cours du chinois pour le lycée d'enseignement général*. Beijing : Editions de l'Education du Peuple.

《中华人民共和国国家通用语言文字法》

Loi sur la langue et l'écriture communes nationales de la République populaire de Chine, adoptée le 31 octobre 2000 lors de la 18^e session du Comité permanent de la 9^e Assemblée populaire nationale et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001.

Notes

¹ Dans l'article on entend par la langue chinoise le *putonghua* (mandarin standard) et les caractères chinois normalisés qui sont « langue et écriture communes nationales » selon la *Loi sur la langue et l'écriture communes nationales de la République populaire de Chine* de 2000. La loi, qui compte 28 articles, oblige les écoles et autres établissements d'enseignement (sauf exceptions) à utiliser le *putonghua* et les caractères normalisés : « le *putonghua* et les caractères normalisés sont la langue et l'écriture de base de l'éducation et de la pédagogie dans les écoles et autres établissements d'enseignement. (...) Les écoles et autres établissements d'enseignement enseignent le *putonghua* et les caractères chinois normalisés par l'intermédiaire des cours de langue et d'écriture chinoises » (article 10) ; « l'enseignement du chinois langue étrangère doit passer par l'enseignement du *putonghua* et des caractères normalisés » (article 20).

² C'est un terme assez fréquent dans l'enseignement / apprentissage de langues en Chine. Par exemple, quand un enseignant de langue n'arrive pas à faire comprendre un phénomène linguistique à son élève, il pourrait lui dire : « Pour le moment tu le retiens par cœur. Quand tu auras le *yugan*, tu comprendras. » En effet, il s'agit de quelque chose d'intransmissible verbalement mais qui peut être acquis par un contact intensif avec la langue concernée. L'apparition fréquente de ce terme est peut-être liée à la méthodologie traditionnelle de l'enseignement / apprentissage de la langue chinoise qui mettait l'accent sur la mémorisation et la lecture des travaux littéraires.

³ “在整个教学过程中，教师要发挥主导作用。要认真备课，精心设计。要灵活的、创造性的组织教学，讲授有重点，提问有启发性，练习注重实效。”

⁴ “自主、合作、探究的学习方式”。